

POUR UNE ARCHITECTURE HUMAINE, DURABLE ET CRÉATIVE

AIDE-MÉMOIRE SUR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Le gouvernement du Québec a dévoilé la *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – Mieux habiter et bâtir notre territoire – Vision stratégique* le 6 juin 2022. Cette politique, élaborée conjointement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Culture et des Communications (MCC), dote le Québec d'une vision globale et cohérente en matière d'architecture et d'aménagement du territoire qui guidera les interventions et les investissements nécessaires à la création de milieux de vie de qualité, favorisant un sentiment d'appartenance et réunissant les conditions d'un développement durable.

Pour atteindre cette vision, faire évoluer les pratiques en architecture, actualiser les manières de faire et, donc, offrir un cadre de vie centré sur les besoins et le mieux-être des citoyens, la Politique propose notamment de développer une culture de la qualité architecturale. Elle contribue ainsi à bâtir des assises solides à un développement socioéconomique performant et pérenne. Une architecture humaine, durable et créative est une des clés pour un Québec plus fier et plus compétitif.

Cet outil complémentaire à la Politique offre un aperçu des conditions de succès pour livrer une architecture publique de qualité.

QU'EST-CE QUE L'ARCHITECTURE ?

Dans le contexte de la Politique, l'architecture désigne l'art de concevoir, de transformer et de construire les bâtiments publics et de les intégrer à leur environnement. L'architecture ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs; elle est une pratique dont le spectre va de la conservation à la création en passant par la requalification. En tant que composante identitaire de l'aménagement du territoire, l'architecture façonne les milieux de vie.

L'ARCHITECTURE POUR TOUS

L'architecture est au service de toutes et de tous, quels que soient l'âge, le statut social ou les limitations fonctionnelles. Elle exerce une influence directe sur la société, qu'il s'agisse du développement des tout-petits, de réussite éducative des jeunes, de réinsertion sociale, de guérison, de confort, de dignité ou de productivité. En tant qu'expression de la culture, elle personnalise les milieux de vie. À conserver, à requalifier ou à construire, l'architecture génère des retombées positives et de la richesse, et ce, sur les plans environnemental, social, économique et culturel.

Elle a pour finalité le mieux-être de la population ainsi que l'amélioration durable des milieux de vie et des collectivités, de l'espace public et des paysages où s'implante un projet. Elle contribue à leur équilibre, à leur caractère, à leur attractivité, à leur vitalité et à leur prospérité. Elle renforce l'identité et constitue une plus-value pour la société.

LA QUALITÉ, CLÉ DE VOÛTE D'UNE ARCHITECTURE DURABLE, FONCTIONNELLE ET ESTHÉTIQUE

Afin de bien conjuguer à la fois la durabilité, la fonctionnalité et l'esthétisme, le projet doit tenir compte de onze principes directeurs de la qualité architecturale.

La Politique dote le Québec d'une vision commune de la qualité architecturale, au bénéfice des Québécoises et des Québécois. Pour y arriver, elle mise sur les meilleures pratiques et l'instauration des principes directeurs de la qualité architecturale.

Les onze principes directeurs énumérés ci-dessous, lorsqu'ils sont considérés tous ensemble, permettent d'élever la qualité architecturale. Chaque projet d'architecture est à la fois unique et complexe. Pour aboutir à un projet de qualité, il importe d'assurer un juste équilibre entre les principes directeurs, en fonction des caractéristiques propres au projet et aux besoins auxquels il doit répondre. C'est la définition de cet équilibre qui viendra établir la vision du projet et qui deviendra la ligne directrice à prendre en considération à chacune des étapes de son élaboration.



Maison de la littérature, Québec.
Équipe de conception :
Chevalier Morales architectes.
© Renaud Philippe

LA ROUE DES PRINCIPES DIRECTEURS



Figure 1. Les principes directeurs de la qualité architecturale.



L'environnement

Le projet architectural doit permettre de réduire significativement les effets négatifs du projet sur l'environnement tout au long du cycle de vie du bâtiment en maximisant sa performance énergétique, en utilisant des énergies propres et renouvelables ainsi qu'en réduisant les gaz à effet de serre (GES) émis lors de la construction et de l'exploitation. De plus, ils minimisent les GES émis pour les déplacements que le projet génère.



Le coût du cycle de vie

Le projet architectural doit être pensé pour offrir des solutions qui optimisent l'investissement initial sur l'ensemble de son cycle de vie. La portée de cet investissement ne doit pas s'arrêter à la livraison du projet : elle doit considérer l'exploitation et l'entretien du bâtiment ainsi que, le cas échéant, sa gestion en fin de vie utile. Pour les bâtiments existants, il importe que la gestion des actifs prévoie l'entretien nécessaire à leur pérennité et à la prévention des situations critiques.



Le patrimoine culturel

Le projet architectural doit tenir compte du patrimoine culturel et participer à sa valorisation. En effet, l'architecture ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs; elle est une pratique dont le spectre va de la conservation à la création en passant par la requalification.



La pérennité du bâti

Le projet architectural doit contribuer à la longévité des ouvrages, notamment par la durabilité des matériaux, la qualité constructive, la résilience aux changements climatiques, la facilité d'entretien et la flexibilité des espaces.



La localisation

Le projet architectural doit favoriser la mobilité durable, notamment les déplacements actifs. Ainsi, sa localisation s'inscrit dans une logique de continuité urbaine et de centralité, particulièrement pour les équipements collectifs, et contribue à la vitalité des milieux et à l'identité des cœurs de quartier. La localisation se préoccupe de l'étalement urbain et des émissions de GES attribuables aux déplacements.



Le contexte d'implantation

Le projet architectural est porteur de sens et constitue un apport culturel. Il s'insère dans son contexte par la prise en compte des caractéristiques naturelles et culturelles du site, du paysage et de l'environnement bâti, à plus forte raison si cet environnement est d'intérêt patrimonial. En harmonie ou en contraste, un projet doit s'intégrer adéquatement en étant sensible à l'unicité du lieu. Il doit renforcer l'identité des collectivités et représenter une contribution positive à son environnement urbain, rural ou naturel.



La réponse aux besoins

Le projet architectural (ex. : l'organisation des espaces, les matériaux, les superficies, etc.) doit répondre adéquatement à la fonction du lieu et aux besoins des utilisateurs. Il leur permet de mener leurs activités avec facilité, de manière conviviale et fluide.



L'inclusivité et l'accessibilité universelle

Le projet architectural est accueillant et accessible. Il permet à toute personne de réaliser son plein potentiel, quelles que soient ses capacités ou sa condition sociale. Il est conçu sans obstacle pour tous les usagers afin de favoriser l'autonomie, l'équité et son utilisation intuitive. Les interfaces avec les aménagements voisins sont fluides.



L'expérience

Le projet architectural doit susciter une expérience positive et procurer un sentiment de bien-être. Il favorise l'attachement envers le lieu et permet à tous de se l'approprier. Il offre des espaces qu'on aime fréquenter.



La santé et le confort

Le projet architectural, y compris la conception du mobilier, doit contribuer au mieux-être physique et psychologique, notamment par des dispositifs encourageant l'activité physique, l'apport de lumière naturelle, une acoustique appropriée, la qualité de l'air, une température adéquate pour les activités pratiquées, des liens visuels avec la végétation ou un paysage ainsi que des aménagements extérieurs limitant les îlots de chaleur.



La sécurité

Le projet architectural doit être conçu de manière à prendre en considération la vulnérabilité des usagers et leur sentiment de sécurité ainsi qu'à favoriser la diminution de risques pouvant découler de son usage.

LES CLÉS DE SUCCÈS D'UN PROJET

Un projet réussi combine la prise en compte des principes directeurs, l'acquisition de connaissances et l'application des six conditions favorisant la qualité architecturale.

L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LE PARC IMMOBILIER

Le développement d'une connaissance complète et transversale du parc immobilier permet de mieux planifier et prioriser le maintien de ses actifs.

Cette connaissance aide à la prise de décision éclairée : elle facilite l'adéquation entre les besoins auxquels doit répondre un projet d'architecture et les options immobilières que le parc existant offre ou a le potentiel d'offrir. Pour tout projet, cette connaissance permet d'optimiser la réutilisation d'espaces existants, voire de favoriser la requalification des bâtiments patrimoniaux, dans un souci de développement durable, sinon de justifier les besoins de nouvelles constructions.

LES SIX CONDITIONS

FAVORISANT UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

La qualité architecturale requiert une approche globale qui mise sur l'innovation, l'intelligence collective et l'esprit critique. Le processus de conception architectural vise à répondre aux besoins des utilisateurs en générant des solutions sur les plans fonctionnel, technique, environnemental, social et économique, en plus d'être culturellement significatives. Ce processus implique des phases itératives d'observation, de conception et de validation.

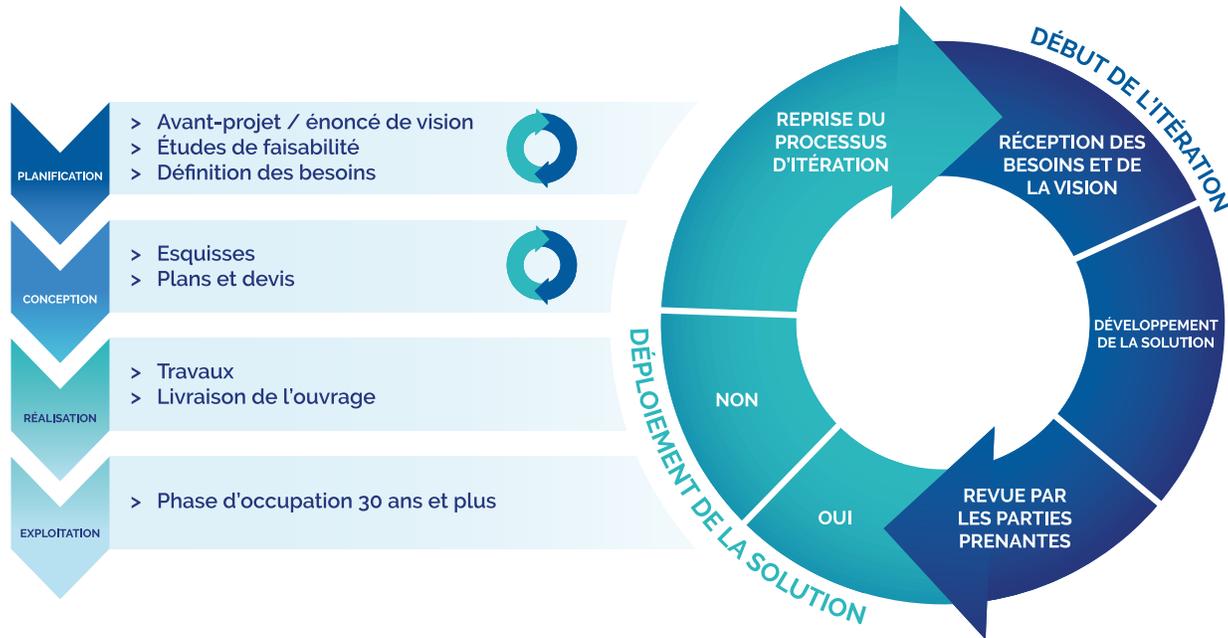


Figure 2. Processus d'itération selon les différentes étapes d'un projet.



Salle multifonctionnelle, Mont-Laurier.
Équipe de conception : Les Architectes FABG (Éric Gauthier, architecte concepteur et lauréat du prix Ernest-Cormier 2017).
© Steve Montpetit

Pour assurer le développement d'un projet architectural de qualité, fondé sur les principes directeurs, six conditions de succès doivent être réunies et appliquées.

CONDITION 1

Une bonne définition des besoins

Des besoins bien définis en amont reposant sur la participation de toutes les parties prenantes concernées par le projet, et qui fait appel à l'expertise d'une équipe de professionnels issus de plusieurs disciplines.

C'est-à-dire...

Un projet architectural est conçu sur la base d'une définition claire et détaillée de tous les besoins. Cela comprend l'établissement : des usages, des spécifications techniques et fonctionnelles, des relations spatiales, de l'expérience désirée, du niveau de qualité attendu, des critères de localisation, etc.

Une bonne définition des besoins assure qu'ils sont en adéquation avec les attentes et que toutes les parties y adhèrent : experts (architectes, ingénieurs en structure et en électromécanique, entrepreneurs, etc.), usagers, promoteur, instances locales, personnel d'entretien et de maintenance, population, etc. Une démarche de participation publique peut être enrichissante à cet égard.

La définition des besoins repose sur un processus itératif qui permet des allers-retours en continu jusqu'à la proposition d'un projet qui soit satisfaisant pour tous.

CONDITION 2

Un échéancier suffisant

Un échéancier offrant le temps nécessaire à la bonne planification du projet et à l'optimisation des solutions architecturales pour ainsi assurer plus d'efficacité en chantier.

C'est-à-dire...

Considérant qu'un projet d'architecture perdure pour des décennies, un investissement suffisant de temps au moment de la conception et de la construction du projet est judicieux. Pour respecter les principes directeurs de la qualité architecturale et aboutir à un projet de qualité, il importe d'octroyer le temps nécessaire au processus itératif entre les étapes pour, par exemple, explorer les options, obtenir des données sur la performance future du projet, etc., ce qui appuiera les meilleures décisions.

En effet, c'est dès le début du projet que les décisions peuvent avoir un effet significatif sur la plus-value d'un projet sans engendrer de coûts élevés. *A contrario*, chaque changement apporté au projet en cours de réalisation peut s'avérer très coûteux.

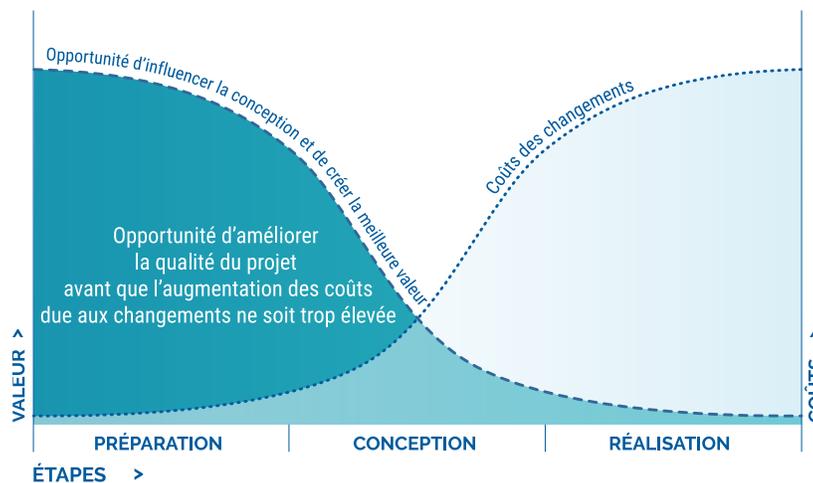


Figure 3. Impacts (effort/effet) des décisions prises en fonction de l'échéancier du projet. C'est en tout début de projet, au moment de sa préparation et de sa conception que l'on peut optimiser la solution à moindre coût.

CONDITION 3

Un budget en phase avec les ambitions de qualité

Un budget permettant de faire des choix durables et établi avec une vision globale qui intègre les coûts de construction et d'exploitation.

C'est-à-dire...

Un budget réaliste est établi en fonction du niveau de qualité attendu et des risques du projet. Cela implique notamment d'établir des coûts de projet en prenant en considération tout son cycle de vie. L'investissement de départ pour élaborer et construire un projet est relativement faible par rapport aux investissements qui seront requis pour l'opérer et l'entretenir sur toute sa durée de vie utile. Ainsi, les choix architecturaux doivent être faits en prenant en considération leur incidence sur les coûts d'opération et d'entretien qu'ils provoqueront pendant des décennies à venir.

CONDITION 4

Des processus efficaces

Des processus misant sur la créativité et l'innovation tels des modes collaboratifs dans la conception et la réalisation des projets.

C'est-à-dire...

La qualité d'un projet dépend de la qualité de son processus d'élaboration. La collaboration et une excellente communication entre les parties prenantes sont une autre des clés de succès. Pour atteindre les ambitions de qualité architecturale du projet, l'appropriation et le respect des principes directeurs de la qualité architecturale par tous les membres de l'équipe de projet sont essentiels. Un processus fondé sur la collégialité assure la transversalité et, par conséquent, l'efficacité. Cette approche se définit par un travail en équipe motivé par l'atteinte d'un but commun. Elle est centrée sur le partage de l'information, l'expression des attentes et la responsabilité mutuelle des personnes impliquées dans le projet. Ces processus collaboratifs mettent à profit l'expertise multiple de chaque partie prenante pour élaborer la meilleure solution architecturale pour un projet donné, en fonction de son contexte, de son envergure et de son potentiel d'innovation.

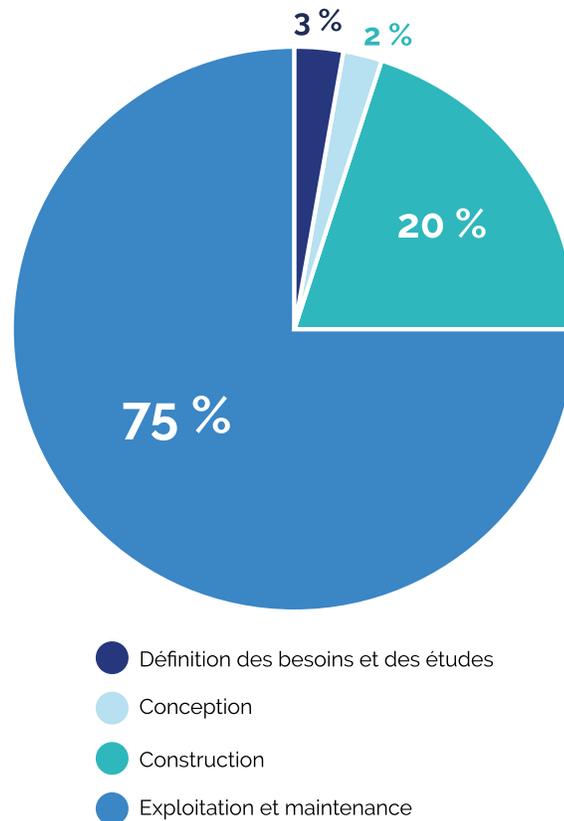


Figure 4. Répartition des coûts d'un bâtiment sur tout son cycle de vie.



Habitations Saint-Michel Nord, Montréal. Équipe de conception : Saïa Barbarese Topouzanov architectes. © James Brittain



École primaire Sans-Frontières, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme. Équipe de conception : Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes. © Stéphane Brugger

CONDITION 5

La constitution de la meilleure équipe

Des modes de sélection des professionnels et des entrepreneurs basés sur la qualité et permettant de réunir les meilleurs experts en fonction des particularités du projet.

C'est-à-dire...

La réalisation d'un projet architectural réussi fait appel à de nombreuses expertises ayant toutes des compétences diverses et complémentaires. La qualité d'un projet dépend largement de la qualité des experts qui y travaillent. Ces derniers devraient être sélectionnés sur la qualité de leurs réalisations et sur leurs compétences, en fonction du projet à réaliser. Le succès d'un projet repose en outre sur la saine émulation : faire appel à des « champions » et faire place à la relève apportent des solutions novatrices et ouvrent à la créativité.

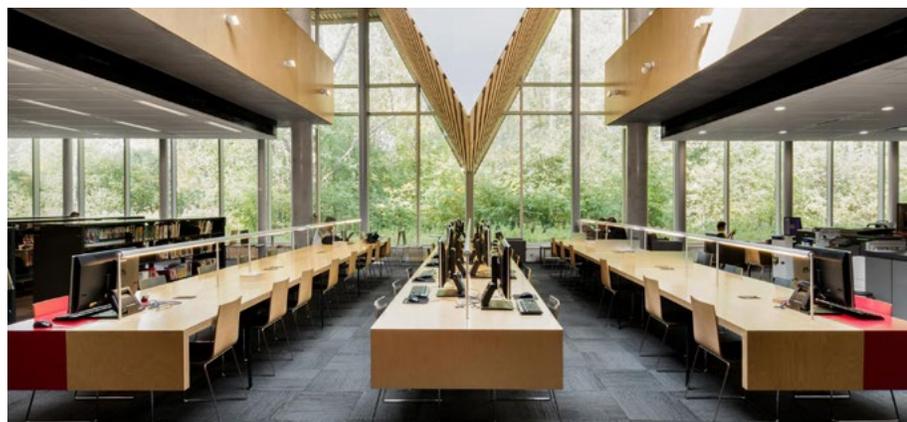
CONDITION 6

Une revue post-mortem

Un monitoring et une évaluation du projet démontrant ses retombées et son efficacité.

C'est-à-dire...

Les meilleures décisions sont basées sur des connaissances et des pratiques qui ont fait leurs preuves dans le cadre de projets antérieurs. Bonnes pratiques, projets-pilotes et projets primés peuvent servir d'inspiration pour guider l'élaboration d'un projet. Pour transmettre cette connaissance, profiter des leçons apprises et s'améliorer en continu, il convient de monitorer la performance du projet au moment de son occupation et de documenter les bons coups, notamment sur le plan de son adéquation avec les principes directeurs de la qualité architecturale, ainsi que les failles dans les processus qui ont mené à son élaboration, et ce, avec toutes les parties prenantes.



Bibliothèque du Bois, Montréal. Équipe de conception : Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier, architectes en consortium. © Denis Labine

EN SAVOIR PLUS

La qualité architecturale est la clé de voûte d'un projet réussi. Pour léguer une architecture humaine, durable et créative, les principes directeurs, la connaissance du parc immobilier et les six conditions contribuent au succès. L'architecture étant au service de toutes et de tous, le ministère de la Culture et des communications invite toutes les parties prenantes d'un projet public à s'approprier cette vision.

Pour obtenir plus de renseignements sur les éléments présentés dans ce feuillet d'information, ou pour en savoir davantage sur le volet architecture de la [Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire](#), nous vous invitons à communiquer avec votre [direction régionale du Ministère](#).

ISBN (pdf) : 978-2-550-92714-3
Dépôt légal : 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
© Gouvernement du Québec, 2022